

La Gazette

de Limonest | juin 2011 |



n°101

Sommaire

Limonest en images p. 4



Editorial p. 5

En direct du Conseil municipal p. 7

Quoi de neuf à Limonest ! p. 8 - 9

Informations municipales p. 10 - 18

Communication	p. 10
Fêtes et cérémonies	p. 11
Culture	p. 11 - 12
Affaires sociales	p. 12 - 13



Développement économique	p. 13
Sports	p. 14
Affaires internationales	p. 15
Enfance, scolaire, périscolaire	p. 15 - 16
Développement durable	p. 17

Urbanisme	p. 18
Patrimoine	p. 18



Vie associative p. 19 - 25

Culture	p. 20 - 21
Sport	p. 21 - 23
Ecole	p. 23
Patrimoine	p. 23 - 24



Entraide, âge d'or	p. 24
Loisirs, temps libre	p. 24

À noter p. 25 - 26

Agenda p. 26

Carnet du jour p. 26



Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, merci de contacter **Thierry Cohen** au 06 25 23 65 66 ou 04 37 85 11 22

Directeur de la publication : Max Vincent, maire de Limonest
Rédacteur en chef : Arlette Bernard, adjointe à la Communication
Rédaction : la commission communication avec le concours des élus et des associations de Limonest
Photos : adjoints et conseillers municipaux, responsables d'associations
Photo de couverture : Mireille Ghiotti
Maquette et réalisation : Sitbon & associés
Cité de la communication - 327-355, rue des Mercières
69140 Rillieux-la-Pape - Tél. : 04 37 85 11 22
Fax : 04 78 88 24 35
Régie publicitaire : Micro 5/Sitbon & associés
06 25 23 65 66
Impression : Société ALPHA SAS -
57 Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres
Tél. : 04 75 67 01 53 • Fax 04 75 67 88 41
Imprimée sur papier FSC



Reproduction et vente interdites

Ce bulletin a pu être imprimé, en partie, grâce à la participation financière des annonceurs. La rédaction du bulletin leur exprime ses remerciements et invite les lecteurs à leur faire confiance.
Dépôt légal - 2^e trimestre 2011 - n°101 JUIN 2011

Limonest en **images**

Du temps au temps

Inauguration des Hôtels à insectes

Classes en 1



Chronocôte de Limonest



Carnaval des enfants



Football Club Limonest - Saint Didier au Mont d'Or

Editorial

Dans ce propos, je souhaiterais aborder deux points : les projets de construction en centre bourg et de la liaison A89 - A6.

1. En effet, de nombreux habitants s'interrogent sur les projets de construction en cours, qui font l'objet du dossier de ce numéro. Notre objectif est bien entendu d'embellir notre village, de le rendre plus convivial d'où le réaménagement de la place Décurel, qui, tout en conservant des places de stationnement, permettra de reconquérir notre espace public au profit des piétons, sans en oublier la création du parking Valantin avec 17 nouvelles places en centre bourg. La rénovation urbaine entamée dans le centre bourg doit permettre, grâce à une architecture de qualité, de proposer des logements de qualité, de permettre également en rez-de-chaussée d'offrir davantage de locaux commerciaux.



2. Concernant la liaison A89 - A6 : j'ai écrit à chacune et chacun d'entre vous pour vous informer de la procédure en cours de ce dossier. Nous ne pouvons que rappeler notre totale opposition à ce projet que nous condamnons depuis fort longtemps et nous vous engageons tous à manifester votre opposition à ce projet.

Le mois de juin est consacré à la période de concertation préalable. J'invite chaque Limonoise et Limonois à venir consulter le dossier dans lequel est présenté le projet de liaison A89 - A6, projet identique à celui qui avait été rejeté lors de la commission d'enquête publique. Il est important de noter vos observations dans les registres de concertation sachant qu'au cours du dernier trimestre ce projet peut être modifié et soumis à nouveau à enquête publique.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une belle trêve d'été et vous donnons rendez-vous au forum des associations.

Max VINCENT,
Maire de Limonest,
Conseiller Général du Canton de Limonest
Conseiller Communautaire

Journées Européennes du Patrimoine

Pour la 1^{ère} fois à Limonest !

Sur le thème "Le voyage du patrimoine", la commission en charge, en partenariat avec l'association Limonest Patrimoine, vous invite à une exposition le samedi 17 septembre (9-13h) et le dimanche 18 septembre (14-18h) dans l'ancien relais de poste (maison Valantin).

Le dimanche, une promenade en calèche vous emmènera au Mont Verdun jusqu'à la Batterie des Carrières.

Dates des élections présidentielles

Dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Dates des élections législatives

Dimanches 10 et 17 juin 2012.

En direct du Conseil municipal

Cette rubrique est destinée à informer les Limonois des principales décisions prises par le conseil municipal au cours des derniers mois. Elle résume les comptes-rendus portés à la connaissance de la population par voie d'affichage et sur le site Internet.

Mars 2011

Adoption du principe de cession et de consultation du service des domaines pour les parcelles C171 et C172, C34 et C35, avenue Général de Gaulle à Limonest

Acquisition d'une parcelle cadastrée n°D360 route du Puy d'Or

Acquisition foncière des parcelles A201-202-203-204 secteur du Bois d'Ars, convention avec le Syndicat Mixte des Monts d'Or et la commune de Limonest

Délégation de compétence gestion de l'éclairage public au SIGERLY au 1^{er} janvier 2012 : la commune transfère au syndicat les compétences obligatoires "d'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité et du gaz" et parmi les compétences optionnelles, celle de la dissimulation coordonnée des Réseaux

Approbation du compte de gestion 2010

Approbation du compte administratif 2010

Affectation du résultat 2010

Budget supplémentaire 2011

Taxe d'habitation : institution d'un abattement à la base de la valeur locative des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides

Approbation du projet d'investissement pour le Club BMX Limonest

Le Club BMX de Limonest sollicite la municipalité pour l'accompagner dans la remodelation totale de la piste, qui, aujourd'hui, ne répond plus aux normes de la fédération pour assurer la formation des compétiteurs en division nationale. La création d'une double section (section pro) permettra au club d'être le 3^{ème} club français à avoir une section sport-études, au lycée de Sandar, orientée pour les pros et l'organisation de manifestations à l'échelon régional voire national. Pour financer cette opération, la municipalité envisage d'appeler une subvention auprès du Centre National du Développement du Sport (CNDS) et de la Région Rhône-Alpes, puisque le projet semble *a priori* répondre aux critères d'éligibilité des projets.

Convention avec le comité de jumelage Convention de partenariat 2011-2014 avec la commune rurale de Boura

La convention liant la commune de Limonest et la commune rurale de Boura au Burkina Faso, comprenant Boura et les 21 villages, s'articule autour des axes suivants :

- "Aide humanitaire d'urgence"
- "Appui au développement"
- "Appui à la gouvernance locale"

Signature du 2^e Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé pour 4 ans entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Lyon et la commune et remplaçant les Contrats Temps Libre (CTL) et Contrats Petite Enfance (CPE) est arrivé à échéance le 31 décembre 2010. Ce partenariat a la possibilité de se renouveler pour 4 ans par la signature d'un deuxième CEJ. C'est ce que la municipalité souhaite proposer. Un courrier d'intention a été adressé à la CAF en ce sens. Ces engagements mutuels permettent :

- de créer et de développer l'accueil de loisirs destiné aux enfants de 3 à 17 ans,
- d'offrir aux enfants des écoles primaires des activités périscolaires,
- d'ouvrir des activités spécifiques pour les 11/17 ans,
- de soutenir le développement de la crèche.

Avril 2011

Acquisition d'une parcelle C426 avenue Général de Gaulle pour permettre l'aménagement d'un espace vert ainsi qu'une place publique sur laquelle sera implanté un nouveau monument aux morts.

Acquisition d'une partie de la parcelle C427 avenue Général de Gaulle afin d'aménager une place publique au dessus de la mairie

Signature d'un bail emphytéotique de droit privé pour une durée de 65 ans pour les parcelles C34 et C35 afin de permettre la démolition et la construction de logements sociaux, le rez-de-chaussée pouvant être aménagé en espace commercial

Signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'éclairage public place Décurel avec le SIGERLY

CALENDRIER DES PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL,

Judi 23 juin 2011 à 20h30

Lundi 18 juillet 2011 à 20h30

Judi 22 septembre 2011 à 20h30

Pas de conseil municipal en août

Attention, ces dates ne sont pas définitives, vous renseigner en mairie.

Tous les comptes-rendus des séances du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site de la commune.

+ Consultables sur

www.mairie-limonest.fr
rubrique : Mairie/Comptes rendus des conseils municipaux



© F. Boisjoly

Infos mairie

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous au 04 72 52 57 00

HOTEL DE VILLE
225, avenue Général de Gaulle
69760 Limonest
Tél. 04 72 52 57 00. En cas d'urgence, un répondeur est à votre disposition
Fax 04 72 52 57 02
Numéro d'astreinte : 04 72 52 57 39 (en service uniquement le week-end)
Site web : www.mairie-limonest.fr
Courriel : contact@mairie-limonest.fr

• Horaires d'ouverture au public

Lundi	9h - 12h / 13h - 17h
Mardi	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h / 13h - 17h
Judi	9h - 12h / 13h - 17h
Vendredi	9h - 12h / 13h - 17h
Samedi	9h à 12h / Permanence Etat Civil

LA MAIRIE PASSE AUX HORAIRES D'ETE !

A partir du 14 juillet et jusqu'au mercredi 24 août inclus, les services de la mairie seront ouverts au public uniquement les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Réouverture aux horaires habituels à partir du jeudi 25 août 2011 à 9h.

Quoi de neuf à Limonest !

Il nous a paru important de faire le point sur les différents projets de construction dans le centre bourg.

- Sur les futures constructions dans le bourg de Limonest : ces différents projets permettent d'intégrer les logements aidés afin de respecter la règle des 20 % de logements sociaux, tels que fixée par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui évitera à la commune d'être pénalisée comme certaines communes (pénalités allant de 20 000 euros à plus de 200 000 euros).

- Sur les travaux de rénovation de la place Décurel et la création du parking Valantin.

1^{er} site : "Maison Intelligente"



A la place du parking situé au dessus du restaurant le "Lion d'Or" et des 2 bâtisses attenantes, il est prévu la construction d'un **ensemble immobilier réservé aux personnes âgées**, afin qu'elles puissent vivre le plus longtemps dans leur logement dit "intelligent", dans le respect des normes émises et définies par le Conseil Général du Rhône et les entreprises du B.T.P.

Une mission de maîtrise d'œuvre déléguée a été confiée à l'OPAC du Rhône pour la construction d'environ 24 logements. L'architecte doit être désigné avant la fin juin. Cette construction devra s'insérer dans l'environnement urbain actuel, sachant qu'elle ne dépassera pas R + 3, c'est-à-dire : rez-de-chaussée + trois étages maximum. Cela permettra d'accueillir dans ces

24 logements sociaux des personnes âgées dont les revenus sont modestes et qui pourront disposer de logements adaptés à leur situation de handicap.



2^{ème} site : Logements et locaux commerciaux

L'acquisition des maisons Pallard et Michaud sur lesquelles seront construits des **locaux commerciaux** en rez-de-chaussée (dont l'extension du petit Casino et un nouveau local commercial) qui permettra d'augmenter la capacité commerciale du centre bourg et de conforter le commerce local et de proximité. La construction d'environ **16 logements aidés** permettra aux jeunes et anciens de Limonest de condition modeste de pouvoir se loger. Là encore, ces logements s'intégreront parfaitement dans l'environnement urbain sans dépasser 3 étages (rez-de-chaussée + 3 étages).



3^{ème} site : Logements et locaux commerciaux (suite)

La commune a acquis au diocèse de Lyon, la maison du sacristain à côté de la Mairie ainsi que la Maison Précipat occupée en partie par la BNP. Là encore, il y aura un programme mixte, puisqu'un promoteur privé aménagera, en y incluant la propriété Jacquemet, **des logements en accession à la propriété** (soit une trentaine environ), **plus huit logements sociaux**, et le rez-de-chaussée accueillera **des locaux commerciaux**, dont la BNP. L'accès de cet ensemble R + 2 (rez-de-chaussée + 2 étages) se fera par la rue Charles Machet au dessous de la Mairie. En plus, la Mairie a obtenu de la part du promoteur la mise à disposition gratuite de 300 m² de locaux bruts en prévision de l'extension des services de la Mairie, ainsi que des places de parking et deux garages pour les véhicules municipaux. La liaison se fera naturellement côté sud de l'Hôtel de Ville actuel par une galerie vitrée. Nous avons veillé à ce que cet ensemble soit bien intégré dans l'environnement et que l'architecture du bâti ne bouleverse pas l'équilibre général de l'avenue Général de Gaulle.

Nous voulons ainsi, à la fois une architecture harmonieuse qui intègre les logements locatifs et les logements en accession à la propriété, afin de loger des jeunes foyers, mais aussi des personnes âgées qui aspirent à être proche des services sociaux, médicaux, commerces et transports en commun, et de faciliter la mixité sociale. Ces projets concourent aussi au développement durable par un effort soutenu dans la qualité des logements (haute qualité environnementale, et bâtiments basse consommation). Certains



s'inquiètent de la densification du bourg, mais les recommandations du Grenelle de l'Environnement nous incitent à développer l'habitat collectif et à éviter l'étalement urbain. Pensons aux jeunes

générations qui apprécieront de rester dans un environnement préservé. L'objectif est donc d'accompagner le changement, non de manière brutale, mais de manière apaisée, avec un soin particulier apporté à l'architecture qui doit impérativement intégrer et préserver l'aspect "village" de notre centre bourg.

4^{ème} site : "Îlot de la Plancha"



La commune a demandé au Grand Lyon de préempter l'immeuble dans lequel se trouve le restaurant La Plancha, afin que les collectivités puissent avoir la maîtrise foncière des ensembles immobiliers qui jouxtent au Nord la place Décurel, à l'Ouest l'avenue Général de Gaulle, à l'Est le parking de la Salle des Fêtes et au Sud la route de Saint Didier au Mont d'Or. L'acquisition de cet immeuble nous a incité à réfléchir sur le devenir de ce secteur et plus particulièrement à projeter Limonest en 2020, en intégrant dans notre réflexion, le devenir de nos équipements culturels, sportifs, sociaux, sans oublier le commerce local. Nous avons lancé la réflexion au sein du Conseil Municipal à travers quatre groupes de travail, pour définir les grandes lignes d'un **projet qui prend en compte les besoins de notre collectivité**, dont la population va augmenter.



En conclusion, nous tenons aussi à rappeler que dans le programme de cette mandature, nous avons engagé l'aménagement de nos places. Ces aménagements sont financés en quasi-totalité par le Grand Lyon, seul reste à la charge de la commune l'éclairage public. Nous avons voulu, par l'aménagement de la place Décurel, privilégier les espaces conviviaux par la création d'une nouvelle terrasse et d'une place plus aérée devant l'église. Nous conservons bien entendu des places de parking. Il est vrai que ces travaux perturbent la vie quotidienne des riverains, nous en sommes conscients, mais nous faisons au mieux pour limiter ces désagréments.

Nous sommes sûrs qu'à l'issue de ces travaux, tout le monde trouvera ces réaménagements de qualité. Il faut un peu de patience pour que notre centre bourg améliore son esthétique. Il faut faire en sorte que la "voiture" n'occupe pas tout l'espace public, tout en prenant en compte la nécessité d'un stationnement proche des commerces. Ainsi nous engageons des travaux de création de places de parking derrière la maison Valantin, soit 17 places afin d'augmenter la capacité de stationnement au centre bourg. Ce parking devrait être opérationnel début juillet 2011. Par ailleurs, nous vous rappelons que le parking de la salle des fêtes (qui n'est pas en zone bleue) peut accueillir jusqu'à 300 véhicules.

Informations municipales

La TNT en Rhône-Alpes

Le passage au tout numérique se fait en 2 temps : le 15 juin pour la zone "Rhône" (Ain, Loire, Drome, Ardèche, Rhône), le 20 septembre pour la zone "Alpes" (Haute-Savoie, Savoie, Isère). Certains ont pu connaître des difficultés d'équipement (antenne, adaptateur TNT...), de mémorisation des chaînes du fait de changement de fréquence de certaines chaînes, mais la mise en place d'un n° d'appel **0970 818 818** et d'un site dédié **www.tousaunumerique.fr**, d'une documentation sur totem placée dans le hall de la mairie et la possibilité de contacter un téléconseiller ont réglé bien des soucis.

Nous vous rappelons que certaines aides financières sont possibles (aide à l'équipement de 25€ maximum, aide à l'antenne de 120€ maximum, ces 2 aides sous conditions de ressources peuvent être cumulées). Une assistance technique pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap a été mise en place. Ces demandes d'aides doivent être adressées avant le 30 juin 2011.

Pour plus d'information, appelez le : 0 970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local)

Commission Communication

Réunion de quartier du Sud/Sud ouest

Ce jeudi 14 avril, le maire, les adjoints et les conseillers délégués présentaient à un très nombreux public réuni en salle du conseil, la politique communale en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain, d'éclairage et d'assainissement, d'entretien des bâtiments communaux. Etaient abordées également les politiques de l'enfance, de l'emploi, du commerce local et des actions sociales, culturelles ou sportives.



L'ordre du jour, distribué dans chaque boîte aux lettres, a permis de recueillir de nombreuses questions.

Les principaux thèmes qui ont été évoqués par les habitants de ce quartier concernaient :

- **La circulation et la sécurité routière**
 - Sur la route du Puy d'Or (circulation, arborisation, évacuation des eaux de pluie, ralentisseurs, goudron antibruit, ligne blanche

centrale, stationnement, murs végétaux, piste cyclable, îlots centraux),

- Sur le chemin de la Bruyère (nuisances voitures, motos, revêtement),
- La circulation dans le village,
- L'état de la route de la Garde (revêtement, trottoirs, enfouissement),
- Le plan de circulation "Grand Lyon Nord".

- **Les aménagements sur la D306 et la D42**
- **Le calendrier de la révision du PLU**
- **La présentation du parc du Puy d'Or**
- **Et enfin la liaison A89 - A6.**

Monsieur le Maire a apporté précisions et informations sur les différentes questions posées. Le verre de l'amitié clôturait cette réunion.

La prochaine réunion de quartier, premier trimestre 2012, s'adressera au quartier Nord/Nord Ouest (Mathias, Bois d'Ars, Bellevue, Sandar).

Commissions

Communication	p. 10
Fêtes et cérémonies	p. 11
Culture	p. 11 - 12
Affaires sociales	p. 12 - 13
Développement économique	p. 13
Sports	p. 14
Affaires internationales	p. 15
Enfance, scolaire, péri-scolaire	p. 15 - 16
Développement durable	p. 17
Urbanisme	p. 18
Patrimoine	p. 18
Bâtiments	p. 18

Forum des associations

Cette année, le forum des associations aura lieu le samedi 3 septembre à la salle des fêtes de 14h à 18h. Ce forum permet à toutes les associations sportives, culturelles, de loisirs, d'entraide ou de solidarité de Limonest de présenter leurs activités et de prendre les inscriptions pour 2011-2012. Ce forum est un moment privilégié de rencontres entre Limonois, c'est aussi une vitrine des très nombreuses activités proposées à Limonest. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent pour assurer du lien social sur notre territoire.

La municipalité se tiendra à votre disposition dans l'Atrium de la salle des fêtes pour toutes informations concernant le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) et le Pôle Enfance Jeunesse. Une buvette sera à la disposition de tous.

Nous invitons tous les Limonois arrivés dans la commune en 2010-2011 à se faire connaître auprès du stand de la municipalité, pour une visite de notre territoire, programmée tous les 2 ans (septembre 2012).

Une démonstration du judo club St Didier-Limonest sera présentée de 16h à 16h20.



Arlette Bernard,
Adjointe à la Communication

Commission Fêtes et cérémonies

Commémoration

« Commémorez la victoire du 8 mai 1945, c'est se souvenir tout autant de la capitulation de l'Allemagne nazie que du long chemin du redressement de l'Europe et de ce que représente sa devise "unis dans la diversité" ».

Peu de Limonois en ce dimanche 8 mai, dernier jour des vacances scolaires, pour assister à la commémoration du 66^{ème} anniversaire du 8 mai 1945.



Devant le monument aux morts, devant un escadron de la base aérienne, des élus et de Limonois, ce fut tout d'abord,

M. Régis Beyssac, président de l'association des anciens combattants qui rappelait le sacrifice de toutes les armées engagées contre l'occupation nazie.

Puis, M. Jean-Paul Besson, premier adjoint, remplaçant M. le Maire, empêché, lisait la lettre de M. Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants. Une cérémonie courte et émouvante a été ponctuée par la sonnerie aux morts et la Marseillaise interprétées par le Conservatoire de Limonest, Conservatoire que nous retrouvons à la salle des fêtes pour un programme éclectique, mettant en lumière de jeunes et talentueux musiciens et chanteurs. Cette commémoration se terminait par un verre de l'amitié et du souvenir.

Arlette Bernard
Adjointe aux Fêtes et cérémonies

Commission Culture

Visites commentées de musées

Paul Dini le samedi 9 avril

Une vingtaine de Limonois se retrouvait pour une visite de l'exposition "Amours, un été contemporain" au musée Paul Dini de Villefranche sur Saône. Départ de Limonest en bus et découverte pour certains de ce très beau musée et de son exposition permanente des œuvres d'artistes rhônalpins de différentes époques et écoles.



© J.-A. Raveyre

Jean-Antoine Raveyre - Cœur, bouche, action et vie, 2010.

Photographie argentique contrecollée. Collection de l'artiste - Courtesy Galerie Bernard Ceysson, Paris, Saint-Etienne, Luxembourg.

L'exposition temporaire, très éclectique, présente sous forme d'humour ou de gravité l'amour dans l'art contemporain, sous des aspects les plus variés : lettres d'amour, peintures, photographies, diverses installations. L'amour, ce sentiment d'attachement, de la tendresse à la passion, qui a inspiré les artistes de toute esthétique, et qui reste un thème de prédilection dans l'histoire de la peinture et de la sculpture.

L'explication des œuvres de Léa Adilon, Jean Philippe Aubanel, Isabelle Jarouse et de bien d'autres artistes faite par une guide très pertinente en art contemporain, fut fort appréciée pour entrer dans cet univers.

Marc Chagall -
Double portrait
au verre de vin,
1917-18.
Huile sur toile.
235 x 137 cm.



© ADAGP / Collection Centre Pompidou, dist. RMN / Adam Rzepka.

Musée de Grenoble

Visite commentée de l'exposition "Marc Chagall et les avant-gardes russes" pour 22 Limonois au musée de Grenoble ce samedi 21 mai (en bus). Cette exposition exceptionnelle et prestigieuse s'inscrit dans le cadre du projet "Hors les murs" du centre Pompidou. Après Tokyo et avant Toronto, c'est donc ce très beau musée de Grenoble qui accueille plus de 150 œuvres de l'histoire de l'art du début du XX^e siècle en Russie : Chagall, mais aussi Kandinsky, Natalia Gontcharova ou Mikhaïl Larionov.

Cette visite, sous la conduite d'une guide exceptionnelle et érudite, nous donnant moult anecdotes, replaçait ces œuvres par rapport à la science, au théâtre, à la musique, au cinéma de l'époque. Une très belle journée, à réitérer...

Le 14 juillet 2011 à Limonest

Après l'apéritif musical, donné sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, nous vous invitons nombreux à rejoindre la Batterie des Carrières pour un déjeuner champêtre assuré par les "cantinières" de l'association Limonest Patrimoine, qui reçoit cette année un chantier international de jeunes. Les réservations seront à prendre auprès du Tabac-Presse JP. Ambrigtot (10€ pour les adultes, 5€ pour les enfants de moins de 12 ans). De nombreuses surprises sont aussi programmées...

Automne culturel

• Dans le cadre de sa politique culturelle d'accompagnement et de promotion de talents artistiques locaux, la commission culture vous propose cette année sa **biennale des artistes de Limonest et des Monts d'Or** du 13 au 16 octobre (peinture, sculpture, photographie...). C'est plus de 20 artistes et les enfants de nos 3 écoles qui exposeront dans les salons de l'Hôtel de Ville les vendredi 14 et samedi 15 (9-12h ; 13-18h) ; et le dimanche 16 (10-12h). Deux thèmes ont été retenus par les artistes : "La rencontre" et "Les 4 saisons". **Vernissage le jeudi 13 octobre à 19h.**

• **L'automne culturel** c'est aussi un espace privilégié de découverte de spectacles de professionnels, de qualité. Cette année nous

avons choisi dans le cadre de "Rhône en scène", opération de décentralisation culturelle du département un spectacle musical, vagabondage entre musique et théâtre ("tout sauf un concert classique") de l'orchestre de trompettes de Lyon **"sans tambour ni tambour"**, mise en scène de cette bande de boute-en-train talentueux et déjanté, par François Rollin : **vendredi 14 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.** Lever de rideau de la classe de trompettes du Conservatoire de Limonest.

Retenez dès à présent ces dates, nous vous attendons nombreux et comptons sur vous.

Arlette Bernard, Adjointe à la Culture

Commission Culture

Fête de la Musique

Mardi 21 juin 2011 de 16h30 à 22h30

Organisée par la commission Culture, Fêtes et Cérémonies et la Municipalité

- Participation des formations musicales limonoises à partir de 18h30 : Asso'6 Cordes, Conservatoire de Limonest, Music'All.
- L'avenue Général de Gaulle "aux couleurs du Brésil" de 20h à 20h45 et de 21h15 à 22h : défilé de danseuses, musiciens et capoeiristes de la Compagnie "ia ia da Bahia".



- Participation des commerçants de Limonest et des enfants de l'Accueil de Loisirs : animations et jeux au centre bourg **dès 16h30**.
- Pour vous restaurer : La Caborne, La Casa Nostra, Les Terrasses du Griffon vous proposent une formule à 15€.

L'avenue Général de Gaulle sera fermée à la circulation de 18h30 à 23h (de la Cure au parking du Lion d'Or).

Et... pour que la fête soit partagée par tous, soyez indulgents !

Arlette Bernard,
Adjointe à la Culture

Commission Affaires Sociales

Repas des seniors : dimanche 20 mars

Quelle belle journée pour les convives invités par la commission des affaires sociales et du conseil municipal, aux couleurs de l'Alsace : choucroute géante, bretzels, munster, bière et

tarte aux mirabelles dans un décor haut en couleurs, accompagné par de talentueux musiciens...



Le plan canicule et les liens "intergénérationnels"

Comme chaque année, nous nous mettrons en relation téléphonique les jours de grande chaleur avec les personnes qui se sont inscrites cette année sur le registre canicule. Cette fois-ci, pour apporter un peu plus de fraîcheur aux anciens, aux personnes fatiguées ou isolées, ce sont des adolescents de l'accueil de loisirs (ALSH) qui feront une distribution d'eau sur notre commune. Ces jeunes seront accompagnés d'adultes et seront facilement identifiables par leur tee-shirt et par une carte d'accréditation délivrée par la mairie. Cette initiative intergénérationnelle est le fruit d'une collaboration étroite avec la commission enfance jeunesse et les responsables du pôle enfance jeunesse. Elle s'inscrit également dans le cadre du label "Bien Vieillir- Vivre Ensemble".

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire, contactez la mairie au 04 72 52 57 00.

Martine Beauflis
Adjointe aux Affaires sociales
pour la commission

Opération "tranquillité seniors" et réflexes sécurité au quotidien

L'opération tranquillité seniors mise en place par le ministère de l'Intérieur de l'Outre-Mer et de collectivités territoriales, profite à toutes les personnes âgées qui le souhaitent, c'est-à-dire aussi bien celles recensées par les communes dans le cadre du plan "canicule" que celles qui se signaleront spontanément aux services de l'Etat.

Le formulaire peut être téléchargé sur : [www.limonest.fr / page d'accueil, rubrique "A la une"](http://www.limonest.fr/page_d'accueil_rubrique_A_la_une).

Nouveau à Limonest

En septembre, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) verra le jour à Limonest.

Ce relais mis en place en intercommunalité avec Saint Didier au Mont d'Or proposera aux enfants accueillis par les assistantes maternelles des temps d'animation collectifs. Ainsi les enfants pourront échanger avec des camarades tout en pratiquant des activités d'éveil comme la peinture, la musique...

Pour les assistantes maternelles, le RAM apportera un soutien et un accompagnement dans la pratique quotidienne de leur métier. Il leur donnera la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de participer à des conférences... Ce RAM permettra également d'améliorer la qualité de leur accueil et de

rompre l'isolement dû à leur profession exercée essentiellement à domicile.

Pour les parents, le RAM sera un lieu d'information et d'écoute. L'animatrice du RAM accompagnera les familles dans la recherche du mode de garde le plus approprié en fonction de leurs besoins. Elle apportera entre autre les informations nécessaires concernant l'emploi d'une assistante maternelle.

Renseignement au forum des associations : RAM de Limonest-Saint Didier au Mont d'Or

Florence Durantet,
Conseillère municipale

Commission Développement économique

Commerce local

La municipalité et le Syndicat Mixte des Monts d'Or sont heureux de vous annoncer la création de "L'AMAP BIO D'OR". L'AMAP une association qui a pour but de maintenir une agriculture paysanne. Il s'agit de créer un partenariat entre un groupe de consommateurs et des paysans ou producteurs de proximité dans les Monts d'Or. Les consommateurs adhérents de l'AMAP s'engagent à acheter une partie de la production en échange de quoi les producteurs livrent à date et lieu fixe sur la commune une partie de

leur récolte. L'AMAP encourage donc une démarche vers une agriculture paysanne, biologique et une consommation raisonnée, citoyenne et solidaire, dans une démarche de circuits courts.

Si vous souhaitez adhérer à l'AMAP BIO D'OR vous pouvez prendre contact avec :

**Madame Corinne Blin,
Ferme de l'Hermitage,
1009 chemin de Beluze 69760 Limonest.
Tél. : 04 78 35 79 14/ 06 72 38 04 91**

Techlid

Le Parc du Puy d'Or se concrétise, la municipalité se réjouit de pouvoir bientôt proposer du foncier et des locaux aux entreprises qui souhaitent s'installer ou s'agrandir sur Techlid. En collaboration avec le Grand Lyon, ce projet d'envergure doit stimuler le développement du pôle économique Ouest. La réalisation du projet du Puy d'Or est exemplaire sur le plan territorial et environnemental car il permet de respecter le grand paysage du vallon de Limonest et avec le souhait du maintien et de l'extension de la zone humide préservant ainsi la biodiversité. Ce sera un point fort du volet paysager. Le parc du Puy d'Or sera alors un vrai exemple à suivre et la preuve tangible que le développement immobilier n'est pas incompatible avec le respect de l'environnement.

Le Projet "ATOUBUS" : le Pôle Economique Ouest du Grand Lyon est l'un des secteurs économiques majeurs de l'agglomération avec

des milliers de salariés et d'étudiants. Leurs attentes en matière de déplacements ont été comprises par le Sytral. Le 29 août 2011, un nouveau réseau sera mis en service sur Techlid. Création de lignes express entre la gare de Vaise, les grandes écoles et les parcs d'activités de Techlid. Mais aussi des "lignes GarExpress" entre les parcs d'activité et les gares de La Tour de Salvagny et Dardilly-Le Jubin vont considérablement améliorer les dessertes. Techlid fait partie également de la zone "Flexo Bus" dans laquelle sera expérimentée une offre de bus à la demande.

Le projet "ATOUBUS" ainsi que la hausse du prix du baril de pétrole devraient inciter à un changement d'habitudes pour les personnes travaillant sur Techlid.

Eric Mazoyer,
délégué au Développement
économique et commercial



Commission Sports

Course de côte automobile

Limonest - Mont Verdun

La 85^{ème} édition de la course de côte automobile Limonest Mont Verdun aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011.

Cette épreuve comptant pour le Championnat de France de la montagne 1^{ère} division clôture la saison sportive et attire tous les meilleurs pilotes régionaux et nationaux. Elle est organisée par l'Association sportive de l'Automobile du Rhône, avec le concours de la Municipalité de Limonest et grâce à l'appui de nombreux partenaires.

Contrôles Techniques : vendredi 9 septembre esplanade de la salle des fêtes

Essais chonométrés : samedi 10 septembre de 14h à 17h30. 2 montées d'essais 14h et 16h.

Essais libres : dimanche 11 septembre de 8h30 à 9h30.

Course officielle : dimanche 11 septembre - 3 montées de course. Classement par addition des 2 meilleurs temps.

10h à 12h : 1^{ère} montée de course.

13h à 15h : 2^{ème} montée de course.

15h30 à 17h45 : 3^{ème} montée de course.

Remise des prix : dimanche 11 septembre à 18h30 au départ.

Commission Sports

Course pédestre des 3 Monts

La 22^{ème} édition de la Course Pédestre des 3 Monts aura lieu le dimanche 25 septembre 2011.

Le Val de Saône Athlétisme, avec le soutien de la Municipalité de Limonest, sera l'organisateur technique.

Deux épreuves sont au programme : l'une sur un parcours en boucle d'une distance de 20 kms, l'autre, moins difficile, sur 7 kms appelée "la Limonoise".

Départs à 9h30, esplanade de la Salle des fêtes et arrivée au même endroit.

La remise des prix sera organisée à la salle des fêtes à 11h30.

Gérard Blanc,
Adjoint aux Sports

Chronocôte 2011

Par une belle journée de printemps, dimanche 10 avril, la Commission des sports aidée par quelques bénévoles, invitait les sportifs limonais et amis à la Chronocôte.

Cette course familiale et amicale consiste à monter le mont Verdun, 2,7 km de côte, à pied, en courant ou en marchant ou en VTT.

Quelques chronos mériteraient d'être cités, comme le soulignait Michel Matray, mais chacun retiendra son temps pour éventuellement espérer l'améliorer l'an

prochain.

Le site de la Batterie des Carrières et l'association Limonest Patrimoine, nous accueillait pour la remise des prix et pour apprécier le réconfort après l'effort.

Monsieur le Maire et les membres de la Commission des sports ont félicité tous les participants en remettant quelques lots aux plus jeunes.

Gérard Blanc,
Adjoint aux Sports



Course de vélos électriques, Mont Verdun, à Limonest

Présentation et essais de vélos électriques

Le centre de recherche GI-TASS en association avec Lyon 3 et l'Ecole centrale de Lyon organise, le **26 juin**, une course de côte en vélo à assistance électrique (V.A.E.) en partenariat avec la mairie de Limonest.

Cette épreuve s'adresse à **tous les possesseurs de vélos électriques**. Ils pourront ainsi démontrer au public les capacités de leur machine et se mesurer aux autres concurrents au travers de deux catégories de participants : actifs (18 à 45 ans), seniors (45 et plus).

Des prix sont prévus pour **chaque catégorie** : 500€ pour le vainqueur, 300€ pour le second, 200€ pour le troisième, plus différents lots pour les suivants.

La participation à l'inscription est de 10€ en prévente, à adresser au GI TASS 480, route de la Glante à Limonest. L'inscription est aussi possible sur place dans la limite des places disponibles pour un montant de 12€.



- **Des vélos électriques seront mis à disposition** pour ceux qui souhaitent tester ce mode de transport sur un petit parcours.

- **Des stands de professionnels du secteur de la mobilité électrique** seront présents.

- **Un stand sera réservé à la démonstration**, banc d'essais de VAE, matériel didactique...

L'évènement accessible à tous gratuitement : stands de vélo électrique, piste d'essais de VAE, animations, buvette.

Rendez-vous sur le terrain de basket (près de la salle des fêtes).

Inscription : <http://course-vae-limonest.centerblog.net>

Accueil du public à partir de 11h. Course à 13h.

Signature d'une convention de partenariat...

...entre la mairie de Limonest et le comité de coopération décentralisée

Depuis 1982, la commune de Limonest est jumelée avec la ville de Boura au Burkina-Faso dans la province de la Sissili. Depuis la loi de décentralisation de 1992, les collectivités territoriales peuvent mener des projets de coopération internationale dans le respect des engagements internationaux. Les jumelages, essentiellement d'aides humanitaires, se sont peu à peu modifiés, pour devenir des espaces de coopération décentralisée, d'aide au développement des communes du Sud.

Limonest a choisi de déléguer sa maîtrise d'ouvrage à un comité composé de bénévoles

compétents, pugnaces et très engagés. Ce partenariat, mairie/comité, s'est doté d'une convention, acceptée par délibération du conseil municipal du 17 mars 2011 et signée le lundi 16 avril. Une convention Mairie de Limonest / Mairie de Boura, adoptée par les conseils municipaux respectifs, a également été signée par Max Vincent, Maire de Limonest et Augustin Kanwé, Maire de Boura.



Hommage

Bernard Stasi, diplômé de l'ENA, fut Maire d'Épernay, Député de la Marne, Président du Conseil Régional de Champagne Ardennes, Vice-président de l'Assemblée Nationale, Ministre des Départements et Territoires d'Outre-mer et Médiateur de la République de 1998 à 2004.

Il a présidé notamment la commission chargée de rédiger un rapport sur la Laïcité. Bernard Stasi, décédé le 4 mai 2011, fut l'un des principaux inspirateurs de l'action internationale des collectivités territoriales. Président de Cités Unies France (CUF), il contribua fortement à l'épanouissement de la

coopération décentralisée. « *Profondément attaché au dialogue, démocrate convaincu, il a fait de Cités Unies France un espace de pluralisme politique* » hommage de Charles Josselin, président de CUF. De nombreux Limonais l'ont rencontré car Bernard Stasi nous avait fait l'honneur d'accepter notre invitation pour le 20^{ème} anniversaire du Jumelage. C'est lui aussi qui décora Max Vincent, Officier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Arlette Bernard,
Adjointe aux Affaires internationales

Carnaval des écoles



Le samedi 9 avril à l'initiative de la SEEL et de l'APEL les enfants des trois écoles se sont retrouvés pour le traditionnel carnaval.

Le cortège coloré a remonté l'avenue Général de Gaulle jusqu'à l'EHPAD avant de rejoindre la salle des fêtes où les parents proposaient à la vente gâteaux et bonbons. La municipalité quant à elle a offert des boissons fraîches bio fort appréciées par ce beau et chaud après-midi de printemps.

Un grand merci à tous les enfants et à leurs parents souvent déguisés pour cette belle manifestation.

La commission



**Commission Enfance,
affaires scolaires et péri-scolaires**

**ALSH : programme
des mercredis**

Durant les mercredis de mai et juin, les enfants ne se sont pas ennuyés à l'accueil de loisirs. Les petites mains ont donc créé des cadeaux rigolos pour les fêtes des mères et des pères, elles ont bêché et planté afin de faire un jardin, elles ont aidé les commerçants et la commune à décorer la rue pour la fête de la Musique et enfin ces petites mains, en partenariat avec Limonest Patrimoine, vont peindre des personnages militaires grandeur nature qui seront exposés à la Batterie des Carrières.

Durant les mercredis de mars/avril, nous avons accueilli deux intervenantes de l'association BDécines. L'une a fait une BD avec les Barbapapas et l'autre a réalisé avec le groupe des grands, les choupa'oups, un film d'animation. Celui-ci a été primé lors de l'inauguration du festival de la BD à Décines le vendredi 13 mai 2011. Nous avons reçu le premier prix pour le meilleur scénario !



Infos pratiques :

Les inscriptions des mercredis de septembre à décembre 2011 ont débuté le mardi 14 juin, les inscriptions des vacances d'été le lundi 23 mai 2011.

Date des vacances d'été :

L'ALSH sera ouvert du lundi 4 au vendredi 22 juillet 2011 et du lundi 22 août au vendredi 2 septembre 2011.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'Accueil de loisirs ou par mail : alsh@mairie-limonest.fr ou sur le site web.

Nouveauté :

L'ALSH propose des activités aux ados :

- Une sortie Walibi, le samedi 28 mai, (50 places), pour des jeunes de la 6^{ème} à la terminale.

- Un mini-camp ado multisports dans le Cantal, du lundi 11 au vendredi 15 juillet (16 places) pour des jeunes de 12 à 14 ans.

Informations, inscriptions à l'accueil de loisirs ou par mail : alsh@mairie-limonest.fr

**Que d'évènements à la Galipette
tout au long de cette année 2010-2011 !**



Après un mois de rentrée pour tout le monde, une réunion destinée aux familles a permis un temps d'échange et de rencontre important pour tous. Merci aux familles d'être venues si nombreuses.

Puis, en novembre, nous avons invité le Dr Challamel pour mener une soirée-débat sur le sommeil du tout-petit en présence des professionnels et des familles. Des conseils pour un bon sommeil et des infos théoriques ont été donnés. Alors souhaitons que depuis, les nuits de tous ces petits soient aussi belles que leurs jours !

Et puis... et puis... du côté des enfants...

La période de Noël a été bien animée : entre le passage du Père Noël, le merveilleux spectacle musical de Pierre Piveteau "je te dis non !" et le buffet de gourmandises partagé avec les familles, ce joli mois de décembre a été placé sous le signe de la magie et de la convivialité. A peine le temps de se souhaiter une très belle année 2011 qu'un personnage un peu particulier est venu frapper aux carreaux de la crèche. Qui était-ce ? Que voulait-il ?

Eh bien c'était Tonton Karton ! Ce gentil personnage au nez rouge et au petit chapeau a ainsi partagé sa mésaventure d'avoir été oublié par sa famille dans l'effervescence de leur déménagement. Durant 3 mardis il est venu se faire consoler mais aussi chanter, jouer, rire, danser jusqu'à ce qu'un jour il apprenne que sa famille lui donnait rendez-vous dans sa



nouvelle maison ! Parti rejoindre les siens, il nous reste aujourd'hui le souvenir d'une belle rencontre entre un clown, des enfants et des adultes.

Autres belles rencontres de cette année : un moment d'éveil musical plein de douceur et de découverte avec une intervenante musique et des séances de motricité accompagnées par José Braz (notre psychomotricien) qui nous ont permis de faire de jolies galipettes !

Après les avoir nommés, dessinés et chantés, nous avons "invité" quelques animaux à passer un après-midi à la crèche à la plus grande joie de tous (petits et grands bien entendu...). Grâce à l'aimable et gracieuse collaboration de la Ferme de l'Hermitage, nous avons ainsi accueilli 2 chevreaux de 4 jours, une poule et un lapin nain ! Notre directrice est également venue ce jour-là accompagnée d'une chienne adorable ! Quant au goûter en plein air avec dégustation de fromage de chèvre, nulle peine de vous dire qu'il a été pleinement apprécié ! Grâce à ce printemps particulièrement ensoleillé, nous sortons tous les jours dehors et profitons de notre jolie cabane toute neuve... à nous les parties de cache-cache et les histoires à se raconter ! Sans compter que nous allons bientôt pouvoir mettre les mains dans la terre à notre plus grand plaisir car nous allons nous transformer en... apprentis jardiniers ! Allez savoir ce qui va pousser à la crèche cette année...

Et puis, nous attendons avec hâte la fin de cette année car au programme sortie récréative au parc Hourra pour le groupe des Girafons et visite de la Ferme des Gones pour celui des Oursons.

Enfin, pour terminer de manière festive, nous proposons aux familles de se retrouver dans une ambiance conviviale le 23 juin autour d'un grand goûter en plein air à la crèche !

Finalement, tous ces évènements nous occupent bien à la Galipette !

Les enfants de la Galipette,
et l'équipe éducative

Dernière étape pour la rédaction de l'Agenda 21

La concertation publique s'est terminée le jeudi 28 avril 2011 par l'atelier portant sur le cadre de vie. Au final, vous avez été nombreux à participer aux 7 ateliers citoyens organisés par la collectivité pour proposer vos actions sur les différents thèmes de travail.

Ces ateliers ont en effet réuni près de 85 participants citoyens, élus, agents communaux, représentants d'associations, acteurs socio-économiques ou institutionnels.

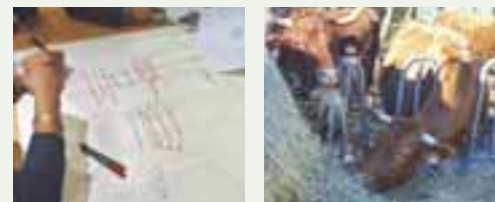
De nombreux thèmes ont été abordés : le patrimoine naturel et agricole, le patrimoine bâti (ancien et neuf), mais aussi les espaces verts, la mobilité, l'économie, l'emploi ou encore les questions de solidarités, qu'elles concernent les jeunes, les anciens ou simplement les relations entre voisins.

A présent, nous réalisons un travail de compilation de toutes les informations recueillies

afin de dresser un livret de propositions qui sera soumis au vote des élus au prochain conseil municipal.

Une réunion de restitution publique est prévue le 21 septembre à 19h afin de présenter le résultat de ce travail collaboratif. Les actions qui seront restituées (issues notamment de la concertation) formeront le corps de l'Agenda 21 qui sera mis en œuvre jusqu'en 2014.

Vous serez à nouveau couramment sollicités afin de contribuer à la mise en œuvre de ces actions ou simplement pour donner de nouveau votre opinion. Nous remercions chaleureusement tous



les participants.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site Internet de la mairie à la page développement durable.

+ d'infos sur
www.limonest.fr

Un Agenda 21 c'est quoi déjà ?

Un Agenda 21 est un agenda pour le XXI^e siècle. C'est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche... Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Ambrosie

Comme chaque année nous reprenons fin juin, début juillet la lutte contre l'ambrosie. Le service des espaces verts fera sa tournée de la commune accompagné d'un élu dès l'apparition des premières pousses. Cependant, nous serons toujours aussi heureux d'avoir la précieuse participation des Limonois pour nous signaler les lieux de prolifération que nous n'aurions pas décelés. N'hésitez pas à nous laisser un petit mot à la mairie et un numéro de téléphone, cela nous permet parfois de mieux localiser la plante.

Cette campagne se terminera selon les directives du Grand Lyon fin août.

Corinne Prève et Martine Beauflis



Inauguration des hôtels à insectes

Limonest est le 8^{ème} site de l'agglomération lyonnaise à avoir mis en place des hôtels à insectes pollinisateurs ; une spirale et des tapis de sols sont venus compléter cette installation. Le samedi 9 avril avait lieu l'inauguration de ce site. Mme Visage et M. Mourget, de l'association Arthropologia, puis M. Vincent, Maire de Limonest, expliquaient l'objectif d'une telle opération, qui s'inscrit par ailleurs dans un programme européen "Urbanbees". Cette installation était complétée d'une très belle et didactique exposition.

Les abeilles sauvages, il en existe plusieurs centaines d'espèces, sont des agents

importants de pollinisation de fleurs, de fruits, de légumes et de certaines céréales (colza, tournesol,...). Leur déclin annoncé, en particulier en milieu rural, probablement lié à une agriculture intensive et dû en partie à l'utilisation de pesticides, de polluants ou d'engrais chimiques, mais aussi d'un fauchage intempestif des abords d'autoroutes ou à la rupture de corridors écologiques, est un réel danger pour la production agricole et pour l'alimentation qui dépend pour une bonne partie de cette pollinisation.

La réintroduction des abeilles à Limonest dans des galeries de bois, d'anfractuosités ou de tapis de sols installés par les agents du service des espaces verts de la commune et du SMMO, pour accueillir leurs cellules de ponte, participe donc d'une opération plus vaste qui va être engagée par de nombreuses communes du territoire (ruches, nichoirs, jardins entomologiques). Elle constitue aussi un terrain de sensibilisation et d'information du grand public et des écoles à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Marine Tizorin, chargée de mission
Arlette Bernard, Adjointe



Commission Patrimoine

La fontaine de Claude Boin sauvée

Le bâtiment du Vieux Logis qui vient d'être racheté par la commune va être rénové et un parking va être créé dans la cour arrière avec l'élargissement du trottoir sur le départ de la route du Mont Verdun. Ce bâtiment était un relais de poste construit en bordure de la grande route royale de Lyon à la Bourgogne. Ce relais de poste appartenait pendant la Révolution à Claude Boin, maître de poste, qui fit office de curé, la population ayant refusé



les services du prêtre assermenté. Claude Boin fit construire une fontaine en pierre calcaire appareillée, composée d'un fond surmonté d'une corniche moulurée et orné au centre d'une grosse coquille, d'un bassin déversoir arrondi aux

angles et d'une vasque polygonale avec une coquille sculptée en sous face. Une inscription est gravée en partie basse entre le déversoir et la vasque.

« Claude Boin fit faire cette(?) 1808 »

Malheureusement une partie de l'inscription n'est plus visible !

Cette fontaine vient d'être démontée par un tailleur de pierre et après restauration elle sera remontée et mise en valeur après la création du parking et restauration du bâtiment.

La petite histoire dans l'Histoire

Claude Boin fit ériger aussi une croix posée sur une console adossée contre le mur Nord du Vieux Logis mais cette fois en l'an XI.

Rénovation du pont du Parc des Sports

Coup de chapeau au service "Espaces verts" pour l'excellent travail réalisé.



Commission Urbanisme

Les autorisations liées au droit du sol : nouveau rappel !

Malgré notre effort de communication, en particulier via *la Gazette*, un certain nombre de travaux sont encore réalisés sans autorisation. Les règles définies par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais aussi le droit civil, encadrent les travaux réalisés sur le foncier privé ou public.

Permis de construire, de démolir, déclaration préalable, certificats d'urbanisme, installation ou modifications d'enseignes, sont autant de démarches pour lesquels vous devez prendre contact avec le service de l'urbanisme de la mairie. Pour vous permettre de réaliser vos travaux en conformité avec les textes réglementaires, nous vous communiquons ci-après quelques informations qui vous permettront de gagner du temps lors de la préparation de vos dossiers, sachant que le service Urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches administratives.

Permis de construire une maison individuelle

Il est obligatoire dans les cas suivants :

- construction ayant pour effet de créer plus de 20 m² de surface hors œuvre brute (SHOB),
- changement de destination accompagné d'une modification de l'aspect extérieur d'une construction ou des structures porteuses (ex : transformation d'un logement en local commercial),
- modification du volume du bâti et création ou agrandissement d'une ouverture sur un mur existant.
- construction d'une maison individuelle ...

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire lorsque la surface hors œuvre nette (SHON) de la future construction dépasse 170 m².

Imprimé de demande Cerfa n°13406*01. Délai d'instruction de 2 mois.

Permis d'aménager

Le permis d'aménager est obligatoire pour :

- tout projet d'aménagement (lotissement créant plus de deux lots à construire prévoyant la réalisation de voies ou espaces communs, camping, aire de stationnement)
- toute construction nouvelle autre que maison individuelle (avec démolition ou non).

Imprimé de demande Cerfa n°13409*01. Délai d'instruction de 3 mois.

Permis de démolir

Le permis de démolir est obligatoire avant tous travaux de démolition (si reconstruction, le permis de démolir peut être intégré au permis de construire).

Imprimé de demande Cerfa n°13405*01. Délai d'instruction de 2 mois.

Déclaration préalable

La déclaration préalable est obligatoire en cas de :

- construction ayant pour effet de créer une surface hors œuvre brute entre 2 et 20 m²,
- installation de clôture,
- piscine non couverte entre 10 et 100 m²,
- ravalement de façade,
- coupe et abattage d'arbres en espace boisé classé,
- transformation de plus de 10 m² de SHOB (surface hors œuvre brute) en SHON (surface hors œuvre nette),
- lotissement non soumis à permis d'aménager

Imprimé de demande Cerfa n°13404*01. Délai d'instruction de 1 mois.

Certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme a pour objet :

- de connaître les dispositions d'urbanisme applicables à 1 terrain (PLU, liste des taxes et participations applicables),
- de connaître la faisabilité d'un projet sur une parcelle.

Imprimé de demande Cerfa n°13410*01.

Délai d'instruction d'1 mois pour le certificat d'urbanisme de simple information et **2 mois** pour le certificat d'urbanisme pré-opérationnel.

Le certificat d'urbanisme est valable 18 mois et prorogeable 1 an.

Tous ces imprimés sont à retirer à l'accueil de la Mairie ou à télécharger par le biais du site Internet de la Commune.

Ils doivent être remplis et retournés au service, accompagnés des pièces nécessaires à leur instruction (pièces précisées dans le bordereau des "pièces jointes").

Une fois les autorisations obtenues, les pétitionnaires doivent afficher les renseignements afférents aux permis demandés.

Jean-Paul Besson, Premier adjoint, délégué à l'Urbanisme et à la publicité

Notre service Urbanisme/publicité et l'adjoint en charge de ces dossiers se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à les consulter.



vie associative



**Prochaine gazette
Septembre 2011
Associations
pensez à déposer
vos articles
avant le 10 août 2011**

Culture	p. 20 - 21
Sports	p. 21 - 23
Ecoles	p. 23
Loisirs, temps libre	p. 23 - 24
Patrimoine	p. 24
Entraide, âge d'or	p. 24



La jolie fille de Perth de Georges Bizet

Les élèves de CM1, CM2 et du Conservatoire de Limonest ont chanté des airs de l'opéra de Georges Bizet, la jolie fille de Perth. Cette initiative est née de la rencontre de Mme Elizabeth Piaton directeur musical d'OPERA SOTTO VOCE avec M. Ludovic Verrier représentant le Pôle Enfance Jeunesse de Limonest, Mme Ségura directrice de l'école et Arnaud Caumeil du Conservatoire de Limonest. Après une séance pédagogique réalisée par Mme Piaton sur l'opéra, ils ont appris avec Mme Christelle Violin leur professeur de musique l'air des forgerons, du carnaval et de la Saint Valentin qu'ils ont chanté devant un public ravi. La troupe d'OPERA SOTTO VOCE a ensuite présenté cette très belle œuvre sous la direction d'Elizabeth Piaton avec une mise en scène de Denis Lejeune. Cette histoire se déroule en Ecosse où le forgeron Smith après de nombreux rebondissements retrouve sa belle Catherine pour la Saint Valentin. Les solistes de l'opéra de Lyon, l'orchestre et les chœurs soit une troupe de 30 personnes en ont donné une interprétation lyrique et dynamique très appréciée du public malheureusement trop peu nombreux pour un spectacle de cette qualité.

Cet opéra sera donné à nouveau le samedi 11 juin à 17h et le vendredi 17 juin à 20h30 salle Molière Lyon 5^e.

+ d'infos sur

opera@sottovoce.com



Echange Flint – Michigan
USA – mars 2011

Concert "La feuille d'Or",
le 26 mars 2011
à l'église de Limonest

Conservatoire de Limonest

Depuis septembre 2008, le Conservatoire de Limonest propose un enseignement du théâtre.

De l'éveil à l'initiation

A 7 ans, les enfants découvrent le théâtre, au cours de l'année de Bassin Artistique.

Classe d'éveil : elle s'adresse aux enfants à partir de 8 ans et jusqu'à 12 ans.

Classe d'initiation: à partir de 12 ans et jusqu'à 15 ans.

Le Cursus Théâtre, c'est :

- favoriser la pratique en amateur avec une forte exigence esthétique ;
 - développer la sensibilité, l'imaginaire et l'intelligence, en accompagnant les élèves dans leur développement personnel et collectif ;
 - offrir un parcours permettant à l'élève une progression dans son cheminement artistique et personnel ;
 - mettre en place un suivi individualisé ;
 - apprendre les techniques de bases sollicitant le corps, la voix, le rapport au texte et l'imaginaire ;
 - aborder le jeu théâtral par l'improvisation et en explorant le répertoire par le travail du texte, de la langue, de la mise en situation de l'acteur.
- Faire du théâtre, c'est un savoir-faire mais aussi et surtout un savoir être : il permet de s'ouvrir aux autres en allant à la rencontre de ses partenaires de jeu mais aussi en allant aux spectacles, en découvrant des textes. Tous ses éléments réunis sont en prise avec le monde et favoriseront le développement de la personnalité artistique et citoyenne des élèves, prêts à s'investir dans cette aventure.

Le mercredi 11 mai, 16 adolescents des classes de théâtre du Centre Léo Lagrange de Villeurbanne et du Conservatoire de Limonest, à la

suite d'une semaine de stage, ont été réunis pour une représentation "Monsieur de Pourceaugnac ou le carnaval des fourbes", comédie de Molière mise en scène par Myriam Gharbi. L'énergie et le talent des jeunes comédiens ont ébloui le public venu en nombre, dans une salle des fêtes transformée pour l'occasion.

Nous préparons déjà la rentrée !



Permanences :

Mercredi 22 juin : 10h / 12h et 15h / 18h

Samedi 25 juin : 10h / 12h30

Mercredi 29 juin : 10h / 12h et 15h / 18h

Samedi 2 juillet : 10h / 12h30

Mercredi 6 juillet : 10h / 12h et 15h / 18h

Lundi 29 et mardi 30 août : 17h à 19h

Mercredi 31 août : 10h / 12h et 15h / 19h

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre : 17h / 19h

Samedi 3 septembre : 9h / 12h et 14h / 18h

Assemblée générale de l'association : dimanche 4 septembre.

Rentrée : lundi 12 septembre

Contact :

Rue de Doncaster - Tél. : 04 78 43 83 58
accueil@conservatoiredelimonest.fr

Music'All

Un deuxième trimestre bien chargé pour Music'All

Après le succès du "Tour du Monde en 80 minutes", des musiciens de Music'All sont allés à Doncaster pour une rencontre musicale avec le Doncaster Concert Band de Karen Roberts. Après un vendredi chargé en répétitions, l'orchestre a effectué une animation dans le Yorkshire Wild life Parc sous la forme de 3 concerts en plein air. Le beau temps nous a permis d'apprécier ce parc dévolu à la conservation des espèces protégées.

A peine le dernier concert fini, nous sommes allés installer la salle de concert à Doncaster. Un choix de pièces telles que Pirates des Caraïbes, Gabriel Oboe, Jambo a transporté les spectateurs dans différentes ambiances. Nous aurons noté la belle performance du quatuor anglais de cors emmenés par Colin Latimer dans le très technique Konzertstück de Schumann. Les liens déjà forts entre nos deux orchestres se sont consolidés, permettant ainsi aux anglais qui n'avaient pas encore connu cette ambiance d'adhérer avec enthousiasme à cette belle aventure.



Le logo du Band de Doncaster



Devant la salle de répétition



A l'issue de notre second concert au The Earl of Doncaster Hotel

Music'All à Chasselay.
Avril 2011



Music'All et ses rendez-vous

Voici la liste des multiples événements auxquels s'est associé Music'All au cours de ce trimestre :

- **Samedi 9 et dimanche 10 avril** pour la fête des Classes de Chasselay,
- **Du jeudi 14 au 17 avril** : 2^{ème} rencontre avec le Doncaster Concert Band en Angleterre,
- **Samedi 14 mai après-midi** : animation musicale pour l'inauguration de la nouvelle Antenne éditions Robert Martin place Carnot à Lyon,
- **Dimanche 15 mai** : animation de la messe et du défilé des Classes de Marcilly d'Azergues,
- **Vendredi 20 mai** : concert à l'ADAPEI du Mas du Soleil à Soucieu en Jarrest : animations chantées et jouées par des petites formations,
- **Dimanche 22 mai** : défilé des Classes "à la maison" de Limonest,
- **Samedi 18 juin** : animations de la fête des Marcilly "de France" à Marcilly d'Azergues cette année,
- **Dimanche 19 juin** : défilé des Classes de St Cyr au Mont d'Or,
- **Mardi 21 juin** : participation à la fête de la musique à Limonest.

Et ce n'est pas fini ...

Music'All peaufine le répertoire qui vous a enchanté le 26 mars dernier afin de rejouer "Le tour du Monde en 80 minutes" le 9 juillet prochain sur le magnifique site classé d'Orgnac en Ardèche, non loin du célèbre Aven. Nous vous convions à nous rejoindre pour cet événement.

Encore toutes nos félicitations à notre présidente Myriam ainsi que Michaël qui se sont dit "oui" le 23 avril à Lissieu et bienvenue à nos futurs musiciens Malo Virmont-D'Hermies et Noah Ritton-Mazière qui viennent d'agrandir la famille Music'All !

+ d'infos sur
www.musicall.fr



Football Club de Limonest Saint-Didier



La saison 2010-2011, marquée par l'ascension de l'équipe fanion au plus haut niveau régional et la remise du label qualité FFF, se termine pour le FCLSD. L'équipe des seniors C et l'équipe première des U15 ont également conclu l'année par une montée, elles atteignent la deuxième division de District. La dernière accession est à mettre à l'actif de l'équipe première du Futsal qui se hisse en Promotion d'Excellence. Seule ombre au tableau, la descente de notre équipe réserve des seniors qui retrouvent l'Excellence de District. Du côté de notre école de football, elle se porte toujours aussi bien avec plus de dix équipes engagées des U7 aux U13. La période printanière destinée aux tournois s'achève, elle aura permis aux joueurs de se déplacer à Frontignan (34) dans les catégories U11 et U13, à Antibes (06) pour les U15 et à Béziers pour les U17. Ce sont ainsi près de 175 personnes qui auront participé à ces déplacements. **Le club organise des stages d'été** du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 22 au vendredi 26 août au stade annexe de Limonest. Enfin, le FCLSD, qui compte aujourd'hui 400 licenciés, recherche pour la saison 2011-2012 des éducateurs pour son école de football et des joueurs dans toutes ses catégories, des U7 aux U19.

+ d'infos sur

<http://www.fclsd.footeo.com>

- M. Yoann Vivier, 06 17 98 61 17

yoannvivier@orange.fr

- M. Amaury Barlet, 06 69 11 46 91

amaurybarlet@hotmail.fr

Réseau Social Facebook :
Limonest St-Didier Football-Club

Tennis club du Bois d'Ars

10^{ème} édition du Trophée BNP Paribas du Bois d'Ars

Fort de ses 180 adhérents et d'une équipe dirigeante dynamique, le Tennis club du Bois d'Ars organise cette année la dixième édition du "Trophée BNP PARIBAS du Bois d'Ars" qui s'avère être le plus important de la Région puisqu'il regroupe 430 participants âgés de 8 à 16 ans, issus majoritairement du club et du Tennis Club de Limonest, s'affrontant sur 4 courts de tennis en 420 matchs du 6 mai au 13 juin 2011. Ce tournoi, comportant un tableau par année de naissance, se déroule le week-end et en semaine en cas de mauvais temps, l'accompagnement, l'accueil, la transmission des résultats et certains arbitrages sont assurés par 34 jeunes du club. Cette manifestation représente un énorme travail de préparation, de logistique et d'organisation. Tous les participants sont primés.

Zoom sur Mathilde Armitano

Mathilde Armitano, 14 ans, issue du Tennis Club du Bois d'Ars a intégré le Pôle France de Tennis de Boulouris (Var) en septembre 2009 où elle suit un Sport Etude lui permettant de concilier ses études avec succès puisqu'elle a deux ans d'avance et sa passion de toujours, le tennis, qu'elle pratique environ 4 heures par jour.

Actuellement classée -2/6, elle se situe parmi les 2 meilleures joueuses françaises de la catégorie des 13/14 ans. Elle participe à de nombreuses et importantes compétitions internationales. Récemment, elle a réussi à atteindre les demi-finales d'un tournoi en Italie et la finale d'un tournoi au Portugal. Enfin, en décembre 2010, elle a participé pendant un mois à l'Orange Bowl de Miami regroupant les 128 meilleures joueuses mondiales et s'est inclinée en quart de finale, la positionnant ainsi parmi les 8 meilleures. A suivre...



Mathilde, le 6 mai 2011 à Bron, après sa victoire en finale du Championnat du Lyonnais 13/14 ans qualificative pour les championnats de France

Judo Club Saint Didier-Limonest



Vie du club...

- Une 2^{ème} semaine de vacances de Pâques bien remplie pour les 40 participants au 1^{er} stage Judo/Laser Game organisé au CLB de St Didier. Au programme : judo bien sûr mais aussi badminton, basket, voiture télécommandée, dessin, consoles vidéos, grands jeux Casino... ainsi que sorties piscine et parcs d'attractions.

- L'atteinte d'un bel objectif pour Audrey Hautier (15 ans), 14^{ème} ceinture noire formée au club.



Tristan Polome et Paul Hautier,
Champions du Rhône Benjamins 2011

Résultats...

Avec entre autres 3 podiums dont 2 titres, la participation des 7 benjamins du JCSDL aux Championnats du Rhône a été brillante et remarquée : Tristan Polome (1^{er}), Paul Hautier (1^{er}), Inès Ringue (2^{ème}), Alexandra Nakache et Martin Cymes (5^{ème}), Deysi Gal et Nicolas Blanchon (7^{ème}), et 100% de sélectionnés pour les Championnats de Région Rhône-Alpes. Une vraie "perf" ! Très bon comportement des minimes également lors de leurs Championnats de Région Rhône-Alpes avec deux titres remportés par Julie Nakache et Raphaël Marceau, sélectionnés pour les Zones Sud-Est à Valence. Carolina Gal qui n'a pu défendre ses chances (blessée) et Jaouen Bouillon malgré un beau parcours (9^{ème}) ne se sont hélas pas qualifiés : mais c'est aussi le sport.

Stages été...

Les stages judo/multi-activités/piscine ouverts à tous auront lieu cette année au gymnase et au dojo du Parc des Sports de Limonest du 4 au 15 juillet.

Renseignements : 06 62 75 02 01.

Gymnastique ASCJL

Les équipes des niveaux 5, 6, 7 et 8 ont participé aux compétitions départementales en début d'année.

L'équipe de niveau 8 (composée d'Auriane, Elodie, Perrine, Camille, Mathilde et Flore) s'est distinguée en finale départementale courant mars.

Quant aux équipes de niveau 6 et 7, elles ont été qualifiées pour les compétitions régionales

qui se sont déroulées au mois de mars et d'avril. L'équipe de niveau 7 (composée de Mathilde, Pauline, Emma, Manon et Perrine) a concouru lors des finales régionales à Roanne.

L'équipe de niveau 6 (représentée par Anaïs, Pauline, Cécile, Marion, Claire et Astrid) a pu accéder aux compétitions interrégionales et à la demi-finale qui a eu lieu le 15 mai. Au



Ecole Saint Martin



Les enfants de l'école de Judo de Limonest : la relève est assurée...

Rentrée 2011...

Informations et inscriptions des nouveaux licenciés (à partir de 4 ans) au Forum des associations le 3 septembre ou dès à présent. Reprise des cours de judo et de ju-jitsu (self-défense) **lundi 5 septembre**. Possibilité de cours d'essais gratuits pour les débutants.

+ d'infos sur

<http://club.sportsregions.fr/jcsdl/>
Contacts : 06 99 16 30 43 ou
judoclubsaintdidierlimonest@orange.fr



cours de celle-ci, l'équipe est arrivée à la 6^{ème} place et **Claire a été classée 1^{ère} en classement individuel**.

Toutes nos félicitations à ces gymnastes qui ont été à la fois sérieuses au cours de leurs entraînements puis motivées et enthousiastes lors de ces différentes compétitions ! Des stages de gymnastique artistique et aux agrès de 3 demi-journées encadrés par Vanessa, leur professeur et Céline ont été organisés pendant les vacances de février et d'avril. Ils ont été appréciés par une quinzaine de filles chaque fois qui ont pu pratiquer leur sport à la fois de manière plus approfondie et dans une ambiance plus détendue.

Pour clôturer l'année, la fête de la gymnastique est prévue le vendredi 24 juin de 18h30 à 21h. Un maximum de participantes est attendu sous les applaudissements d'un public nombreux.



Les enfants de l'école Saint Martin ont fêté, comme chaque année, la mi-carême. Chacun est venu costumé et les mamans nous ont régalez de leurs bonnes crêpes. Le soleil était de la partie et l'après-midi s'est terminé par un grand jeu avec les maîtresses et les Atsem en costume. Au milieu de déguisements très originaux : "la vache qui rit, les pyjamas", figuraient nombre de princesses avec des robes chatoyantes, des chevaliers, des cow boys et des indiens... Même les Dalton étaient là mais, malgré l'absence de Lucky Luke, ils sont restés très sages.

Spectacle musical

C'est avec beaucoup de bonheur que les familles, amis et enfants de l'école ont applaudi un spectacle haut en couleur, guidé par des professionnels du spectacle. Nous attendons avec impatience la restitution du spectacle sur le DVD que le cameraman et

l'ingénieur du son nous préparent activement. Le Bol de riz organisé par l'école a récolté 1409 euros au profit de L'AED. Merci à tous les Limonois qui se sont unis aux enfants et à leur famille, permettant ainsi de verser à l'association une somme non négligeable, qui devrait permettre d'aider à la scolarisation de nombreux enfants égyptiens. Par ailleurs, les goûters solidaires du carême ont permis de verser plus de 1 000 euros à l'association "Bambins des bidonvilles".

Nous préparons activement la fête de l'Ecole qui devrait, à l'image de son thème, être très colorée. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 juin à 10h à la salle des fêtes.

Soirée cinéma plein air

Pour fêter l'arrivée de l'été et l'approche des vacances scolaires, l'école Saint-Martin organise une soirée cinéma en plein air ouverte à tous **le vendredi 24 juin 2011**.



Programme :

20h30, apéro dinatoire. 21h30, projection du film "**La guerre des boutons**". P.A.F : 3€
Lieu : école Saint-Martin, 163 avenue Charles De Gaulle, 69760 Limonest

SEEL

Forte fréquentation cette année encore pour le vide-grenier organisé par la SEEL dimanche 15 mai. Malgré les travaux place Décurel, nous avons pu accueillir environ 230 exposants qui ont pris place dès 4h30 sur le parking de la salle des fêtes, en intérieur et dans les cours d'écoles.

Très tôt les premiers acheteurs arrivaient pour chiner et sélectionner les meilleurs articles tout au long de la matinée. La pluie est ensuite venue perturber le déroulement de l'après-midi, écourtant pour certains exposants leur journée. Ils ont alors pris le chemin du retour mais la plupart des ventes avaient été conclues.

Un succès grandissant pour ce vide-grenier où nous affichions complet depuis un mois.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui se sont investis pour le succès de cette manifestation.



Patrimoine

La Barollière

Le château de la Barollière a hébergé des visiteurs qui ont marqué l'histoire lyonnaise.

En octobre 1793, alors que madame veuve Maritz est encore propriétaire, Alexandre Paul Guérin de Tournel de Joyeuse de Chateaufort-Randon, représentant du peuple y établit son



camp avec Reverchon et Javogues pour commander le siège de Lyon, rebelle à la Convention ; après avoir décimé les troupes du général de Précý, c'est au château qu'il écrit le 10 octobre "le trésor [de l'armée lyonnaise] est pris, il était composé d'un million en assignats".



Romain Baboin devient ensuite propriétaire du château et en mars 1814, le maréchal Augereau y installe son quartier général ; les troupes autrichiennes du prince de

Hesse-Hombourg arrivent par la Saône ; le 20 mars la bataille de Limonest se termine et Augereau signe l'ordre de retraite et d'évacuation de Lyon, les combats ont fait 4 000 morts. Le 1^{er} décembre 1831, Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans, écrit à son père, Louis-Philippe, roi des Français « *je vous écris d'un grand vilain château, dans une magnifique position au haut de la montagne de Limonest* » ; il est venu réprimer, avec le maréchal Soult, le soulèvement des canuts lyonnais.

Association Limonest Patrimoine

Du 2 au 23 juillet, Limonest va accueillir une douzaine de jeunes venus des quatre coins de la planète pour rénover bénévolement un élément de notre patrimoine. Ce troisième chantier international de jeunesse, organisé par la municipalité, l'encadrement étant confié à Limonest Patrimoine pour restaurer le patrimoine local, permettra de continuer la restauration de la Batterie des Carrières, ancienne fortification située sur la route du Mont Verdun, dans laquelle se dérouleront les festivités du 14 juillet.



Les jeunes du dernier chantier en 2009

Entraide, âge d'or

Anciens combattants

Assemblée générale des anciens combattants

Le 15 avril 2011 à 11h s'est tenue au restaurant "terrasses du Griffon" l'assemblée générale annuelle.

Le président a ouvert la séance par une minute de silence observée en mémoire des adhérents décédés en 2010 : Mme Perrot, Mme Gaillard et M. Freydier.

Rappel des événements en cours pour l'année :

- voyage annuel le jeudi 30 juin avec le club des Amitiés limonoises dans le Jura et visite du barrage de Vouglans.

- Présence aux cérémonies des 8 mai, 19 juin, 14 juillet et 11 novembre.

- Mise en place par la municipalité du nouveau monument aux morts place de l'Hôtel de Ville.

Michel Perrot a donné lecture des comptes équilibrés (subvention mairie portée à 450 €) René Bay et Michel Pauly ont remis les cartes aux adhérents.

La séance a été levée à 12h suivie d'un excellent repas pris en commun.

Cérémonie du 8 mai 2011

Après la messe célébrée en l'église St Martin, les anciens combattants, leurs familles et amis se sont retrouvés au cimetière accompagnés des élus, des représentants de la base 942, des



présidents d'associations, d'une délégation de l'harmonie et de nombreux limonois. Après le dépôt des gerbes des Anciens combattants et de la mairie, M. Beyssac a évoqué dans son discours la mémoire de cette guerre atroce avec ses conséquences dramatiques et la conclusion par la capitulation des allemands nazis. M. Besson, adjoint au maire a lu le discours du ministre des anciens combattants, suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise. L'ensemble s'est retrouvé à la salle des fêtes pour assister au concert de musique de chambre et de la chorale. Cette journée a été clôturée par le vin d'honneur offert par la municipalité.

Loisirs, temps libre

Chat et souris

C'est autour d'un repas convivial que l'année se terminera pour les apprentis informaticiens de "chat et souris". L'ordinateur et ses principales applications quotidiennes (traitement de texte, mail, internet, etc.) n'ont désormais plus de



secrets pour nos adhérents.

Un cours débutant et deux cours perfectionnement se sont déroulés toute l'année dans la salle informatique de l'école primaire. Merci à l'équipe enseignante pour sa coopération.

Nous remercions également Brigitte qui nous a accompagné tout au long de cette année avec beaucoup de patience, d'efficacité et de bonne humeur.

Après un repos estival bien mérité, nous nous retrouverons dès la rentrée au Forum des associations le 3 septembre, pour prendre vos inscriptions.

Nous vous convions également à une réunion d'information suivie de l'assemblée générale le **mercredi 14 septembre à 20h** à la mairie de Limonest.

La présidente, Nathalie Drevon

Rappel des règles de **bon voisinage**

Utilisation des tondeuses

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteurs, scies mécaniques ou tout autre engin, ne peuvent s'effectuer que durant les jours suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Brûlage à l'air libre des déchets végétaux !

Qu'est-ce que les déchets ? Ce sont les feuilles mortes, herbes sèches, branchages.

Par arrêté municipal en date du 8 novembre 2000, le brûlage des déchets végétaux est toléré sous certaines conditions.

Extrait:

Article 1 : les déchets végétaux doivent être évacués à la déchetterie de Champagne au Mont d'Or.

Article 2 : en dehors des périodes de sécheresse signalées par arrêté préfectoral et notamment durant les mois d'été, le brûlage des déchets est toléré pour les particuliers, sauf les jours de vent,

dans les conditions suivantes :

- les végétaux brûlés doivent être secs (impérativement)
 - la distance des feux par rapport aux limites de propriété doit être de 4 m au minimum et la plus éloignée possible des habitations,
 - une réserve d'eau doit être installée à proximité
 - le libre exercice de cette pratique reste subordonné au respect du voisinage et aux éventuels troubles de la santé publique
- Article 3 : le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets industriels est strictement interdit. Il en est de même pour les végétaux humides et les pneumatiques, sous peine d'amende.

Le débroussaillage par les particuliers

Le code forestier (C.F.) impose le débroussaillage par les particuliers, à leurs frais, de leurs propriétés pour lutter contre les incendies de forêt. Ce débroussaillage s'effectue sous le contrôle du Maire. Le code forestier détermine les modalités du débroussaillage obligatoire ou du maintien en état débroussaillé par les propriétaires dans les zones sensibles au risque d'incendie (L. 322.3). C'est le cas dans les communes où se trouvent des bois classés, en application de l'article L.321.1.

A moins de 200 mètres des bois et forêts, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions. Les voies privées donnant accès à ces terrains doivent également être débroussaillées sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. L'obligation de débroussailler s'étend, le cas échéant, sur les propriétés voisines (article R.322.6 du C.F.). En toutes hypothèses, l'extension des opérations de débroussaillage est à la charge du propriétaire de la construction.

La commune peut pourvoir d'office aux travaux de débroussaillage conformément aux dispositions de l'article L.2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que le maire, dans ce cadre de ses pouvoirs de police municipale, doit assurer la sécurité et la salubrité publiques. Le maire assure ainsi le contrôle de l'exécution du débroussaillage des bois et forêts classés (article L.322.3 du C.F.). Si le propriétaire n'exécute pas les travaux de débroussaillage prescrits, la commune y pourvoit d'office, après une mise en demeure du propriétaire, non suivie d'effet et à la charge de celui-ci (article L.322.4 du C.F.).

Sources : "La Lettre du Maire" n°1440 du 19/04/05

Congés d'été des **professionnels de la santé**

Médecins généralistes

Cabinet Médical du Griffon **Hervé FAYOLLE**

5, place du Griffon
69760 Limonest

Tél. 04 78 35 20 64

Du 1^{er} au 15 août 2011 inclus

Permanence assurée

Réouverture le 16 août 2011

Cabinet Médical du Griffon **Bruno LESNE**

5, place du Griffon
69760 Limonest

Tél. 04 72 17 84 87

Du 10 au 25 juillet 2011

Et du 16 au 23 août 2011

Permanence assurée

Mme le Docteur **Claude BEAUVERD**

553, avenue Général de Gaulle
69760 Limonest

Tél. 04 78 35 16 80

Du 7 au 21 août 2011 inclus

Permanence assurée

Réouverture le 22 août 2011

Dentistes

Dr Eric BONNET **et Dr Romain CHALEIL**

792, RN6

69760 Limonest

Tél. 04 72 17 03 79

Cabinet ouvert tout l'été

Ostéopathe

Michel LAMI

16, route de Bellevue

69760 Limonest

Tél. 04 72 52 96 99

Du 13 au 28 août 2011 inclus

Permanence assurée

Réouverture le 29 août 2011

Masseurs-kinésithérapeutes

CONDEMINE-BERTHELOT **Carole**

BERTHELOT Julien

33, place Décurel

69760 Limonest

Tél. 04 78 35 62 45

Du 4 au 26 août 2011 inclus

KOWARSKI Jean Pierre

98, route du Mont Verdun

69760 Limonest

Tél. 04 78 35 16 91 / 06 60 65 28 48

Du 14 au 24 juillet 2011

Et du 11 au 18 septembre 2011

Pas de permanence assurée

Pharmacie

Pharmacie Jean-Noël FARGIER

1, place du Griffon

69760 Limonest

Tél. 04.78.35.25.40.

Pharmacie ouverte tout l'été

Bienvenue à...

Frédéric Magliocca qui a ouvert son entreprise "ACCROCLIC" dont l'activité est l'informatique et réseaux d'entreprise, Administration serveurs, Développement de site internet et boutique en ligne, située au 274 chemin du Bois d'Ars à Limonest.

Tél. : 06 61 35 37 03
mail :
f.magliocca@accroclic.com
Site web:
<http://www.accroclic.com>

Agenda

Juin

Mardi 21 à partir de 16h30 à 22h30 – Centre bourg

Fête de la Musique : 16h30 ateliers/jeux organisés par les commerçants, musique festive à 18h30 suivi à 20h du défilé de batucada et de capoeiristes : Limonest "aux couleurs du Brésil"

Mercredi 22 à 20h – Salle des Fêtes

Réunion publique d'information sur le projet de Liaison A89 – A6 par les services de l'Etat

Vendredi 24 de 18h30 à 21h – Parc des Sports

Fête de la gymnastique organisée par l'ASCJL

Vendredi 24 à partir de 20h30 – Ecole Saint Martin

Cinéma en plein air "La guerre des boutons"

Samedi 25 de 10h30 à 18h – Salle des Fêtes

Fête d'été des écoles publiques

Dimanche 26 à 11h accueil du public et à 13h, course

Course de vélos à assistance électrique (VAE)

Dimanche 26 à 18h – Salle des Fêtes

Fête de fin d'année de Move Up

Juillet

Du 3 au 22 juillet

Chantier international de jeunes organisé par la municipalité et les associations "Limonest Patrimoine" et "Jeunesse et Reconstruction" : participation des jeunes à la restauration de la Batterie des Carrières

Mercredi 14 à partir de 11h30 – Terrasses de l'Hôtel de Ville

Fête Nationale : apéritif musical organisé par la municipalité avec la participation du Conservatoire de Limonest
Déjeuner champêtre à la Batterie des Carrières, organisé en partenariat avec Limonest Patrimoine
Réservation : Presse Tabac de Limonest

Septembre

Samedi 3 de 14h à 18h – Salle des Fêtes

Forum des associations organisé par la municipalité

Septembre sportif

Samedi 9 et dimanche 10 septembre

Course de côte - 9/09 : essais - 10/09 : course chronométrée

Dimanche 10 à 18h30 : remise des prix organisée par la municipalité - au départ

Dimanche 25 – à 11h30 – Salle des Fêtes

Course des 3 Monts : course pédestre de 8h30 à 12h

Remise des prix organisée par la municipalité à 11h30 – Salle des Fêtes

Samedi 17 de 9h à 13h et dimanche 18 de 14h à 18h

"Le voyage du patrimoine" exposition au Relais de poste ("maison Valantin")

Mercredi 21 à 19h – Salle des Fêtes

Réunion restitution publique sur les travaux menés dans le cadre du développement durable

Octobre

Dimanche 2 de 9h à 18h - Salle des Fêtes

"Les Puces des Couturières et des Arts Créatifs" organisée par l' APEL SAINT MARTIN

Vendredi 7 à partir de 19h – Salle des Fêtes

"Un peu d'Afrique dans votre vie" rendez-vous annuel organisé par le Comité de coopération décentralisée

Automne culturel en octobre

Du jeudi 13 au dimanche 16

Salons de l'Hôtel de Ville

Exposition des artistes de Limonest et des Monts d'Or organisée par la municipalité

Vernissage : jeudi 13 à 19h

Vendredi 14 à 20h30 – Salle des Fêtes

Concert de l'Orchestre des Trompettes de Lyon "Sans tambour ni tambour"

Quelques dates à retenir

Dimanche 6 novembre de 8h à 17h – Salle des Fêtes

Bourse aux jouets, organisée par la SEEL

Vendredi 11 novembre à partir de 9h – Cimetière / Salle des Fêtes

Commémoration du 11 novembre

Samedi 19 novembre de 10h à 20h – Salle des Fêtes

Loto du Pétanque club de Limonest

Samedi 19 novembre de 9h à 13h – Place du Griffon

Beaujolais à Limonest – Matinale solidaire

Samedi 26 et dimanche 27 novembre de 10h à 18h – Salle des Fêtes

Salon des Saveurs de l'Ouest Lyonnais Basket

Carnet du jour (du 1^{er} mars au 31 mai 2011)

Bienvenue à...

- DEMANGE Jihane, née à Ecully (Rhône) le 7 mars
- KLEER Lumilla Shaelyn Charlotte, née à Ecully (Rhône) le 15 mars
- ROJKOFF Nolhan Philippe Théodore, né à Ecully (Rhône) le 22 mars
- KHOURI Lucas Georges, né à Ecully (Rhône) le 4 avril
- VOLLAND Lorenzo, né à Limonest (Rhône) le 7 avril

- CYRAN Matthéo Daniel Didier, né à Lyon 4 (Rhône) le 8 avril
- SCAGLIONE Matteo, né à Ecully (Rhône) le 4 mai

Félicitations

- Mademoiselle VERILHAC Amandine Barbara et Monsieur RIBEIRO Paul Alexandre le 30 avril

Nos regrets

- Monsieur DANJOUX Michel, le 26 février

- Madame DUMONT Joséphine Emilie (née BUSSIERE), le 20 mars
- Madame GANET Renée Louise Hortense (née BOUVIER), le 21 mars
- Madame GLATHOUD Yvette Emilie (née CHARAVIN), le 28 mars
- Monsieur VALLET Henri Etienne, le 7 mai
- Monsieur DAUPHIN François Marie Joseph, le 11 mai
- Madame ROCCATI Marguerite Marie Antoinette (née JOURDAN) le 16 mai